

# Dictionnaire des politiques territoriales

*sous la direction de*  
Romain Pasquier  
Sébastien Guigner  
Alistair Cole

*Préfaces de Philippe Estèbe  
et Edward C. Page*



SciencesPo.  
Les Presses

*Dictionnaire des  
politiques territoriales*



SciencesPo.  
Les Presses

## Domaine Gouvernances

---

*Dirigé par Patrick Le Galès et Denis Segrestin*

*Métropoles XXL en pays émergents*

Dominique Lorrain (dir.)

2011 / ISBN 978-2-7246-1205-9

*Le Retour des villes européennes*

*Sociétés urbaines, mondialisation, gouvernement et gouvernance*

2<sup>e</sup> édition augmentée d'une préface inédite

Patrick Le Galès

2011 / ISBN 978-2-7246-1198-4

*La Réforme des armées en France*

*Sociologie de la décision*

Bastien Irondelle

2011 / ISBN 978-2-7246-1199-1

*Vie et mort des institutions marchandes*

Pierre François (dir.)

Collection Académique

2011 / ISBN 978-2-7246-1187-8

*Politiques publiques*

*2, Changer la société*

Oliver Borraz et Virginie Guiraudon

Collection Académique

2010 / ISBN 978-2-7246-1148-9

*Dictionnaire des politiques publiques*

*3<sup>e</sup> édition actualisée et augmentée*

Laurie Boussaguet, Sophie Jacquot et Pauline Ravinet (dir.)

Collection Références

2010 / ISBN 978-2-7246-1175-5

*Théories et concepts de l'intégration européenne*

Sabine Saurugger

Collection Références

2010 / ISBN 978-2-7246-1141-0

*Les Justes de France*

*Politiques publiques de la mémoire*

Sarah Gensburger

Collection Académique

2010 / 978-2-7246-1139-7

*Dictionnaire des  
politiques territoriales*

*sous la direction de*

Romain Pasquier

Sébastien Guigner

Alistair Cole

*Préfaces de*

Philippe Estèbe et Edward C. Page

Ouvrage publié avec l'aide du Centre de recherche sur l'action politique en Europe  
(CNRS/UMR 6051).

Catalogage Électre-Bibliographie (avec le concours de la Bibliothèque de Sciences Po)

*Dictionnaire des politiques territoriales* / Romain Pasquier, Sébastien Guigner, Alistair Cole (dir.) ; préfaces de Philippe Estèbe et Edward C. Page  
– Paris : Presses de Sciences Po, collection Références 2011

ISBN 978-2-7246-1214-1

RAMEAU : Politique publique : Dictionnaires

Aménagement du territoire : Dictionnaires

Gouvernance : Dictionnaires

Administration locale : Dictionnaires

DEWEY : 320.8 : Gouvernement local

352.14 : Administration territoriale

La loi de 1957 sur la propriété intellectuelle interdit expressément la photocopie à usage collectif sans autorisation des ayants droit (seule la photocopie à usage privé du copiste est autorisée).

Nous rappelons donc que toute reproduction, partielle ou totale, du présent ouvrage est interdite sans autorisation de l'éditeur ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC, 3, rue Hautefeuille, 75006 Paris).

## *Ont contribué à cet ouvrage*

---

- ANQUETIN (Virginie), Doctorante en science politique, Université de Strasbourg, GSPE-PRISME.
- ARNAUD (André-Jean), Directeur de recherche émérite CNRS, Université de Paris X-Nanterre, CTAD.
- ARNAUD (Lionel), Maître de conférences en sociologie, Institut universitaire de technologie de Rennes, CRAPE.
- BARBIER (Rémi), Chercheur, École nationale du génie de l'eau et de l'environnement de Strasbourg (ENGEES).
- BARONE (Sylvain), Chercheur en science politique, Institut de recherche en sciences et technologies pour l'environnement.
- BARRAQUÉ (Bernard), Directeur de recherche CNRS, AgroParisTech, CIRED.
- BÉRARD (Yann), Post-doctorant, Sciences Po Bordeaux, CED.
- BERTHET (Thierry), Chargé de recherche CNRS, Sciences Po Bordeaux, CED.
- BRIQUET (Jean-Louis), Directeur de recherche CNRS, Sciences Po Paris, CERL.
- CADIOU (Stéphane), Maître de conférences en science politique, Université de Nice, ERMES.
- CARTER (Caitriona A.), Senior lecturer, Europa Institute, University of Edinburgh.
- CLAVIER (Carole), Post-doctorante à l'Université de Montréal, CRAPE.
- COLE (Alistair), Professor of Politics, Cardiff University.
- DANIEL (Justin), Maître de conférences en science politique, Université des Antilles et de la Guyane, CRPLC.
- DELAIRE (Yves), Avocat associé, CMS Bureau Francis Lefebvre Lyon, spécialiste en droit public.
- DESAGE (Fabien), Maître de conférences en science politique, Université de Lille 2, CERAPS.
- DUPUY (Claire), Post-doctorante, Université de Montréal, Cérium.
- DURAN (Patrice), Professeur des universités en sociologie, École normale supérieure de Cachan (ENS Cachan), ISP.
- EPSTEIN (Renaud), Maître de conférences en science politique, Université de Nantes, ISP.

- ESTÈBE (Philippe), Directeur d'ACADIE, Professeur associé à Sciences Po Paris.
- FAURE (Alain), Directeur de recherche CNRS, Sciences Po Grenoble, PACTE.
- FOURNIS (Yann), Professeur en science politique, Université du Québec à Rimouski (UQAR), CRAPE.
- FREYERMUTH (Audrey), Docteur en science politique, Université de Strasbourg, GSPE-PRISME.
- FRINAULT (Thomas), Maître de conférences en science politique, Université de Rennes 2, CRESS-LESSOR.
- GAUDIN (Jean-Pierre), Professeur en science politique, Sciences Po Aix-en-Provence, CHERPA.
- GOURGUES (Guillaume), Docteur en science politique, Sciences Po Grenoble, PACTE.
- GUIGNER (Sébastien), Maître de conférences en science politique, École des hautes études en santé publique (EHESP), CRAPE.
- GUIONNET (Christine), Maître de conférences en science politique, Université de Rennes 1, CRAPE.
- HARGUINDÉGUY (Jean-Baptiste), Maître de conférences en science politique, Université de Séville.
- HASCHAR-NOË (Nadine), Maître de conférences en sciences et techniques des activités physiques et sportives, Université de Toulouse 3, Prissmh-soi.
- ITÇAINA (Xabier), Chargé de recherche CNRS, Sciences Po Bordeaux, CED.
- KEATING (Michael), Professor of Politics and ESRC Professorial Fellow, University of Aberdeen.
- KERNALEGENN (Tudi), Doctorant en science politique, Université de Rennes 1, CRAPE.
- KERROUCHE (Éric), Chargé de recherche CNRS, Sciences Po Bordeaux, CED.
- LE BART (Christian), Professeur des universités en science politique, Sciences Po Rennes, CRAPE.
- LEFEBVRE (Rémi), Professeur des universités en science politique, Université de Reims Champagne-Ardenne, CERAPS.
- LE GALÈS (Patrick), Directeur de recherche CNRS, Sciences Po Paris, CEE.
- LE GOFF (Tanguy), Chercheur à l'Institut d'aménagement et d'urbanisme d'Île-de-France (IAU), CESDIP.
- LE LIDEC (Patrick), Chargé de recherche CNRS, Université de Paris 2, CERSA.

- LE MEUR (Yann), Président de Ressources consultants finances, Professeur associé à l'Université de Rennes 1.
- LEROY (Marc), Professeur des universités en sociologie, Université de Reims Champagne-Ardenne, CRDT.
- LE SAOUT (Rémy), Maître de conférences en sociologie, Université de Nantes, CENS.
- LONCLE (Patricia), Enseignant-chercheur à l'École des hautes études en santé publique (EHESP), CRAPE.
- DE MAILLARD (Jacques), Professeur des universités en science politique, Université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines, CESDIP.
- MARCOU (Gérard), Professeur des universités en droit public, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, GRALE.
- MARREL (Guillaume), Maître de conférences en science politique, Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse, CEPPEL.
- MASSARDIER (Gilles), Maître de conférences en science politique, Université Lumière Lyon 2, TRIANGLE.
- MÉRIAUX (Olivier), Chargé de recherche FNSP, Sciences Po Grenoble, PACTE.
- MOREL (Stéphanie), Docteur en science politique, Consultante à ACADIE.
- NÉGRIER (Emmanuel), Directeur de recherche CNRS, Université de Montpellier 1, CEPPEL.
- OFFNER (Jean-Marc), Directeur général de l'agence d'urbanisme Bordeaux métropole Aquitaine.
- OLLITRAULT (Sylvie), Chargée de recherche CNRS, Sciences Po Rennes, CRAPE.
- PAGE (Edward C.), Professor of Public Policy, London School of Economics and Political Science.
- PAOLETTI (Marion), Maître de conférences en science politique, Université Montesquieu-Bordeaux IV, CED.
- PASQUIER (Romain), Chargé de recherche CNRS, Sciences Po Rennes, CRAPE.
- PAYRE (Renaud), Professeur des universités en science politique, Université Lumière Lyon 2, TRIANGLE.
- PERISSÉ (Damien), Directeur à la Conférence des régions périphériques maritimes (CRPM).
- PINSON (Gilles), Professeur des universités en science politique, Sciences Po Lyon, TRIANGLE.

- POLO (Jean-François), Maître de conférences en science politique, Sciences Po Rennes, CRAPE.
- PROCUREUR (Thomas), Doctorant en science politique, Université de Rennes 1, CRAPE.
- RANGEON (François), Professeur des universités en science politique, Université Picardie Jules Verne, CURAPP.
- REIGNER (Hélène), Chargée de recherche à l'Institut français des sciences et technologies des transports, de l'aménagement et des réseaux (IFSTTAR-Département MA).
- REVAUD (Maryline), Doctorante en science politique, Université de Rennes 1, CRAPE.
- RICHARD (Jean-Luc), Maître de conférences en sociologie, Université de Rennes 1, CRAPE.
- ROUX (Christophe), Maître de conférences en science politique, Université de Montpellier 1, CEPPEL.
- RUDAZ (Gilles), Collaborateur scientifique au département de géographie, Université de Genève.
- RUI (Sandrine), Maître de conférences en sociologie, Université de Bordeaux 2, CED.
- SADRAN (Pierre), Professeur des universités en science politique, Sciences Po Bordeaux, CED.
- SALA PALA (Valérie), Maître de conférences en science politique, Université Jean Monnet Saint-Étienne, CERAPSE.
- SALIOU (Virginie), Doctorante en science politique, Université de Rennes 1, CRAPE.
- SÉGAS (Sébastien), Maître de conférences en science politique, Université de Rennes 2, CRESS-LESSOR.
- SIMOULIN (Vincent), Professeur des universités en sociologie, Université de Toulouse 2, CERTOP.
- SMITH (Andy), Directeur de recherche FNSP, Sciences Po Bordeaux, CED.
- TANGUY (Gildas), Maître de conférences en science politique, Sciences Po Toulouse, LASSP.
- TROUPEL (Aurélia), Maître de conférences en science politique, Université de Montpellier 1, CEPPEL.

- VERHAGE (Roelof), Maître de conférences en aménagement de l'espace et urbanisme, Institut d'urbanisme de Lyon, Université Lumière Lyon 2, EVS.
- VISIER (Claire), Maître de conférences en science politique, Université de Rennes 1, CRAPE.
- VLÈS (Vincent), Professeur des universités en aménagement de l'espace et urbanisme, Université de Pau et des Pays de l'Adour, SET.
- WARIN (Philippe), Directeur de recherche CNRS, Sciences Po Grenoble, PACTE.
- WEISBEIN (Julien), Maître de conférences en science politique, Sciences Po Toulouse, LASSP.
- ZEGNANI (Sami), Maître de conférences en sociologie, Institut universitaire de technologie de Rennes, CRAPE.

---

# TABLE DES MATIÈRES

<i>Préface, par Philippe Estèbe</i>	17
<i>Préface, par Edward C. Page</i>	21
<i>Avant-propos</i>	25
<b>A</b>	
Action publique territoriale, <i>par Alain Faure</i>	27
Aménagement du territoire, <i>par Gilles Massardier</i>	33
Approche socio-historique, <i>par Renaud Payre</i>	40
Associations d'élus, <i>par Patrick Le Lidec</i>	46
<b>C</b>	
Capacité politique, <i>par Michael Keating</i>	52
Clause générale de compétence, <i>par Gérard Marcou</i>	57
Clientélisme, <i>par Jean-Louis Briquet</i>	63
Cofinancements, <i>par Marc Leroy</i>	68
Collaborateur politique, <i>par Stéphane Cadiou</i>	73
Commune, <i>par Rémy Le Saout</i>	80
Consultant, <i>par Yann Bérard</i>	86
Contractualisation, <i>par Jean-Pierre Gaudin</i>	91
Coopération décentralisée, <i>par Claire Visier</i>	97
Coopération territoriale, <i>par Sébastien Guigner et Damien Périssé</i>	103
Culture (développement culturel), <i>par Lionel Arnaud</i>	109
Cumul des mandats, <i>par Guillaume Marrel</i>	115

## D

Débat public, <i>par Sandrine Rui</i>	121
Décentralisation, <i>par Patrick Le Lidec</i>	127
Déchets, <i>par Rémi Barbier</i>	133
Déconcentration, <i>par Renaud Epstein</i>	139
Demande sociale, <i>par Virginie Anquetin et Audrey Freyermuth</i>	146
Démocratie locale, <i>par Rémi Lejeuvre</i>	152
Démocratie participative, <i>par Guillaume Gourgues</i>	158
Département, <i>par Thomas Procureur</i>	165
Développement durable, <i>par Sylvie Ollitrault</i>	171
Développement local, <i>par Sébastien Ségas</i>	176
Dévolution, <i>par Alistair Cole</i>	183

## E

Eau, <i>par Bernard Barraqué</i>	189
Échelles d'action publique, <i>par Emmanuel Négrier</i>	195
Éducation, <i>par Stéphanie Morel</i>	200
Élections, <i>par Aurélia Troupel</i>	207
Élus locaux, <i>par Aurélia Troupel</i>	212
Emploi, <i>par Olivier Mériaux</i>	218
Équipement, <i>par Hélène Reigner</i>	224
Espace, <i>par Caitríona A. Carter</i>	230
Expertise, <i>par Yann Bérard</i>	235

## F

Fédéralisme, <i>par Christophe Roux</i>	241
Finances locales, <i>par Yann Le Meur</i>	247
Fonction publique territoriale, <i>par Thomas Frinault</i>	253
Formation professionnelle, <i>par Thierry Berthet</i>	259

<b>G</b>		
	Gouvernance territoriale, <i>par André-Jean Arnaud et Vincent Simoulin</i>	265
<b>I</b>		
	Identité, <i>par Xavier Itçaina</i>	271
	Inégalités territoriales, <i>par Claire Dupuy</i>	277
	Intercommunalité, <i>par Fabien Desage</i>	283
	Intérêt local, <i>par François Rangeon</i>	289
<b>J</b>		
	Jeunesse, <i>par Patricia Loncle</i>	295
<b>L</b>		
	Langue, <i>par Jean-Baptiste Harguindéguy</i>	300
	Littoral, <i>par Virginie Saliou</i>	306
	Logement, <i>par Valérie Sala Pala</i>	312
<b>M</b>		
	Maire, <i>par Christian Le Bart</i>	318
	Marketing territorial, <i>par Christian Le Bart</i>	324
	Métropole, <i>par Jean-Marc Offner</i>	329
	Mixité sociale, <i>par Jean-Luc Richard</i>	335
	Montagne, <i>par Gilles Rudaz</i>	341
<b>N</b>		
	Nimby, <i>par Sylvie Ollitrault</i>	346
	Notable, <i>par Éric Kerrouche</i>	352

<b>O</b>		
	Outre-mer, <i>par Justin Daniel</i>	357
<b>P</b>		
	Parité, <i>par Christine Guionnet</i>	363
	Partis politiques, <i>par Tudi Kernalegenn</i>	369
	Patrimoine, <i>par Jean-François Polo</i>	375
	Pays, <i>par Yann Fournis</i>	381
	Personnes âgées, <i>par Thomas Frinault</i>	387
	Préfet, <i>par Gildas Tanguy</i>	393
	Projet, <i>par Gilles Pinson</i>	399
	Proximité, <i>par Rémi LeFebvre</i>	405
<b>Q</b>		
	Quartier, <i>par Sami Zegnani</i>	411
<b>R</b>		
	Référendum local, <i>par Marion Paoletti</i>	416
	Région, <i>par Romain Pasquier</i>	423
	Ruralité, <i>par Maryline Revaud</i>	429
<b>S</b>		
	Santé, <i>par Carole Clavier</i>	435
	Sécurité, <i>par Tanguy Le Goñff</i>	440
	Services publics locaux, <i>par Yves Delaire</i>	446
	Social (politiques sociales), <i>par Patricia Loncle</i>	452
	Sport, <i>par Nadine Haschar-Noé</i>	457
	Système politique local, <i>par Pierre Sadran</i>	463

**T**

Territoires, <i>par Andy Smith</i>	469
Territorialisation, <i>par Patrice Duran</i>	475
Tourisme, <i>par Vincent Vlès</i>	482
Transports, <i>par Sylvain Barone</i>	488

**U**

Union européenne, <i>par Julien Weisbein</i>	495
Urbain (politiques urbaines), <i>par Patrick Le Galès</i>	499
Urbanisme, <i>par Gilles Pinson et Roelof Verhage</i>	507
Usager, <i>par Philippe Warin</i>	513

**V**

Ville (politique de la ville), <i>par Jacques de Maillard</i>	519
<i>Bibliographie</i>	527
<i>Index thématique</i>	565
<i>Liste des sigles</i>	581

## Préface

---

Si la sociologie nous a fait comprendre, selon l'expression d'Edward C. Page, que « ce sont les relations qui comptent, pas les lois », en matière de gouvernement et de politiques territoriales autant que dans d'autres domaines, l'état présent des politiques territoriales ne laisse pas de surprendre acteurs et observateurs. Par contraste avec la grande époque de la « régulation croisée », où seul l'État apparaissait comme maître des échelles, le développement des politiques territoriales nous plonge alternativement dans l'enthousiasme et l'inquiétude.

L'enthousiasme provient de ce qu'à l'ordre territorial historique, qui limitait les politiques territoriales à un jeu à une seule échelle et à deux joueurs, s'est substituée une partie complexe où les politiques territoriales s'affranchissent des échelles et des limites des juridictions, et où les acteurs sont de plus en plus nombreux. Les politiques territoriales mettent en jeu non seulement des acteurs institutionnels démultipliés (Union européenne, État, collectivités territoriales, agences), mais encore des citoyens, habitants et usagers territoriaux toujours plus actifs dans de multiples espaces ; des entrepreneurs qui s'inscrivent dans des réseaux de plus en plus complexes ; de nouveaux venus comme les experts, les générations futures, les êtres vivants en général et même des entités naturelles ordinairement peu présentes dans le débat public comme les fleuves, les littoraux, les massifs montagneux, les zones humides, les forêts, etc.

L'inquiétude est le revers de l'enthousiasme : dans cet espace complexe et décomplexé à la fois, nous rêvons de la belle totalité perdue et nous souhaitons que les règles du jeu soient de nouveau clairement établies. Les réformateurs successifs s'alarment de

l'enchevêtrement des compétences, de la fragmentation des politiques, de la lourdeur des procédures, de l'interventionnisme intempestif des citoyens, du retrait (ou de la trop grande présence) de l'État, de la superposition et de la dilution des responsabilités. Tout en nageant avec une certaine aisance dans les vastes eaux territoriales, nous nous prenons à rêver d'une piscine aux limites bien nettes, avec un maître-nageur qui ferait respecter les règles et une sécurité sans faille qui garantisse même aux plus téméraires le confort de la prise de risque sans risque.

C'est que les politiques territoriales n'ont plus rien de local, au sens que cet adjectif revêtait autrefois pour en distinguer la matière de celle du national. Les frontières du local ont explosé, c'est banal que de le constater, encore faut-il en tirer les conclusions en termes politiques. On le voit bien : la recherche récurrente de la « clarification des compétences » est vaine ; comme il est vain de prétendre vouloir résoudre une fois pour toute l'équation entre équité et autonomie fiscales ; comme il est vain de chercher à concevoir des communautés stables et « durables » au sens patrimonial du terme. Le local est définitivement entré dans l'ère du territorial, c'est-à-dire celle de l'instabilité, des contradictions permanentes (entre économie, social et écologie par exemple), de la diplomatie à toutes les échelles, de la confusion des genres entre la communauté de proximité et les réseaux proliférants.

En bref, les territoires sont entrés en politique. Les agendas territoriaux sont désormais nourris par de multiples canaux, dont l'État et les institutions locales ne sont plus, et de loin, les seuls régulateurs : des habitants aux ONG, du terroir à la planète, l'action publique territoriale s'alimente à une infinité de sources. L'ordonnement des compétences juridiques a laissé la place à la dynamique de la responsabilité : tout acteur territorial est habilité à se saisir de toute question dès lors qu'elle surgit sur son agenda. La

logique du *leadership* devient centrale, elle s'accompagne de la capacité à former et à maintenir durablement alignés des acteurs hétérogènes au sein de coalitions qui ne se laissent plus enfermer dans les limites territoriales classiques.

Il est pertinent, dans ce contexte, d'avoir adopté la forme du dictionnaire plutôt que celle, classique et répétitive, du « guide ». Il n'existe pas de guide des politiques territoriales ; en revanche, il existe des enjeux, des acteurs, des institutions et des instruments. L'intérêt fondamental du dictionnaire est qu'il permet, par un jeu de renvois successifs, de suivre les acteurs et les agents dans leurs pérégrinations et dans leur fabrique d'agencements pertinents et (on l'espère) efficaces. Ce dictionnaire nous permet de nous perdre dans les labyrinthes territoriaux, pour mieux tisser les fils d'actions collectives dont le scénario reste toujours à écrire.

Philippe ESTÈBE  
Directeur d'étude à Acadie  
Professeur associé à Sciences Po

## Préface

---

Le langage de la décentralisation est devenu très complexe, rendant plus que nécessaire la parution de ce *Dictionnaire des politiques territoriales*. Ce n'est pas que les notions développées dans cet ouvrage soient toutes nouvelles, mais le sens et la compréhension de ces dernières évoluent au miroir du contexte d'action publique de la décentralisation et des analyses que nous en faisons. Les mots décrivant les compétences et les formes légales de base – tels que les gouvernements locaux, les préfets ou les compétences générales des collectivités territoriales – ont constitué les premières pierres de notre compréhension de la décentralisation. Plus tard, le langage des planificateurs de l'après-guerre a reflété de nouvelles façons de penser le monde, au-delà de la capitale-centre, et les différentes contributions que pouvaient apporter les gouvernements subnationaux en termes de développement économique et d'extension des services du *Welfare State*. À partir du début des années 1960, l'analyse des sciences sociales s'est concentrée sur les modalités d'action des gouvernements subnationaux. Dominée en France par la sociologie des organisations, cette approche a apporté aux débats non seulement de nouveaux termes, comme celui de clientélisme, mais a mis plus largement en exergue le rôle de groupes (notables) et de pratiques (cumul des mandats) dans le fonctionnement des gouvernements subnationaux. L'analyse sociologique française a joué à cet égard un rôle majeur dans l'expansion du langage et des horizons intellectuels du champ d'étude des politiques territoriales européennes. Après un examen approfondi, le modèle de la centralisation préfectorale s'est avéré être un curieux type d'arrangement entre certaines élites locales et les représentants de l'État sur le territoire. Le message essentiel était

que la centralisation et la décentralisation devaient être davantage étudiées en termes relationnels que juridiques. Cela a transformé radicalement la façon d'analyser le sujet.

Les sciences sociales ont aussi apporté une internationalisation du langage reflétant un recours croissant à l'analyse transnationale des politiques territoriales. Le terme « politique territoriale » lui-même recouvre un ensemble de phénomènes politiques, économiques et sociaux qui sont à rechercher dans les différents pays et contextes sur la base d'une approche comparative, qu'elle prenne la forme d'études transnationales ou d'études de cas de plus en plus extraverties. Cela a transformé ce qu'un commentateur avait jadis appelé « le monde perdu » du gouvernement local en un champ d'étude très innovant dans les sciences sociales.

Faire le bilan de ce langage dans un dictionnaire est donc particulièrement précieux, dans la mesure où la pertinence de nombre des concepts traditionnels utilisés pour décrire le fonctionnement des gouvernements subnationaux a été testée jusqu'à leur limite, si ce n'est jusqu'à leur destruction, par une large gamme d'innovations sociologiques et institutionnelles sur la capacité de régulation des niveaux subnationaux. Ainsi, les notions traditionnelles de décentralisation, dévolution, subsidiarité, fédéralisme ne décrivent plus avec suffisamment de précision les types de formes, souvent asymétriques, de gouvernement local et régional qui ont émergé dans toute l'Europe.

Cet ouvrage regroupe un ensemble de chercheurs à différentes étapes de leur carrière, travaillant tous sur les politiques territoriales. Bien que les entrées soient relativement courtes, elles parviennent à combiner des données empiriques de haute qualité avec des réflexions théoriques rigoureuses et systématiques, ainsi qu'un état de l'art de la littérature. À la lecture des différentes contributions de ce dictionnaire, on est frappé de constater que, tandis que